

**Réunion du**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION de la F.N.A.R.E.C.**  
**Angers – 26 septembre 2013**

➤ **Début de la séance : 17h**

Membres convoqués

- **Membres élus** : André DESCOUSSE, Pierre DROUET, Jean NAUD, Pierre Marie MARTIN, Maryvonne MONNIER, Joëlle PRINEAU
- **Membres invités** : Michèle HERR (*absente*), Marielle VINCENT-GUITTON, René NOZAIS

Conformément à l'article 11 des statuts de la FNAREC, Françoise TASSEL arrivant en fin de mandat, est remplacée par **M. René NOZAIS**, chargé de l'organisation du Congrès 2014

Ordre du jour

**Détermination de « la moitié » sortante :**

Selon les statuts,... le CA est constitué de **six membres élus** pour 4 ans renouvelables par moitié tous les deux ans et **rééligibles une fois**.

Après échanges entre les membres il y a eu accord sur cette solution :

André DESCOUSSE  
Pierre DROUET                      2013 - **2015**  
Jean NAUD

Pierre Marie MARTIN  
Maryvonne MONNIER              2013 - **2017**  
Joëlle PRINEAU

**Election au Bureau de la FNAREC :**

Le bureau est désigné parmi les « membres élus ».

Après débat, échanges, argumentations... le vote donne les résultats suivants :

(Nb : Michelle Herr, absente, a déposé un « Bon pour Pouvoir »)

Pierre Drouet                      6 voix sur 9 : Président  
Maryvonne Monnier              3 voix sur 9  
Jean Naud                          9 voix sur 9 : Trésorier  
André Descousse                9 voix sur 9 : Secrétaire

**Nombre et lieux des rencontres du CA :**

Le principe d'une rencontre avec l'AREC organisant le Congrès est retenu.

Rendez-vous est pris avec l'AREC des Côtes d'Armor le **jeudi 12 décembre** à **Saint-Brieuc**.

Réunion du **CA de la FNAREC** de 10 h à 12 h 30 et rencontre avec le **CA de l'AREC des Côtes d'Armor**, de 14 h 30 à 16 h 30.

Au cours de cet exercice, le CA se réunira au moins une autre fois, courant **mai 2014**.

Rem : Pour les frais liés aux réunions du CA, il est entendu que seront privilégiés les déplacements les moins coûteux.

#### **Réflexion – Echanges – Décisions :**

- Veiller à se donner des objectifs précis en prenant en compte les points essentiels qui ressortent des échanges qui ont eu lieu en AG ordinaire du 26 septembre (*cf. compte rendu*)
  - Inviter par ailleurs les AREC à proposer un « thème » de congrès en prise directe avec le management d'une AREC, une réflexion qui débouche sur une exploitation concrète concernant la vie de l'AREC. L'AREC organisant le congrès reste maître en la matière, le rôle de la FNAREC étant de rappeler cet objectif.  
Chaque membre du CA recevra la liste des rencontres inter-AREC & Congrès des années précédentes, pour information.
  - Spécifier « **qui** » fait « **quoi** », au sein du CA, afin que nos décisions soient suivies d'effet, est un principe retenu au cours de cette rencontre.
  - Reprendre contact avec le SGEC, les Directions diocésaines, les AREC (ou autres associations) existantes ou en voie de création.
- Un courrier sera envoyé au nouveau secrétaire général de l'EC. (rappel de la rencontre avec le SGEC et les directeurs diocésains). Il sera signalé l'absence de la « FNAREC » dans la liste d'organismes reconnus, invités, etc... à diverses occasions. (**le président**)  
*(Michèle Herr nous avait informé et Monsieur Patrice Mougeot en a parlé : « Un colloque se tiendra à Bordeaux du 31 Mars au 5 Avril 2014 sur Enseignement et Religions dont le Thème est « Empreinte du religieux dans l'Enseignement Catholique »... La FNAREC ne semble pas faire (encore) partie des invités... par exemple)*
- Les directions diocésaines (diocèses où il ne semble pas y avoir d'association de retraités de l'EC) qui n'ont pas répondu au courrier de juin dernier seront relancées. (**président et secrétaire**)
- Les directions diocésaines qui ont répondu seront-elles aussi recontactées. (**président et secrétaire**)
- La FNAREC a reçu quelques informations suite aux courriers envoyées aux DEC ou par d'autres personnes. Chaque membre recevra un récapitulatif des premiers contacts pris ou à prendre, pour information dans un premier temps, puis pour se répartir les tâches. (**secrétaire**)
- Pour la création future d'une AREC en Provence, **l'AREC Anjou**, se charge de travailler avec Mme Agnès Lacroix.
- Envoyer (comme évidemment prévu) le livret « complet » du CR du Congrès aux AREC (**AREC Anjou**)

- Envoyer un livret « condensé » (numérisé ?) du CR du Congrès à chaque AREC (à destination de leur propre DEC ce qui leur permettra quand c'est nécessaire de renouer le contact) (**AREC Anjou**)
- Envoyer un livret « condensé » (numérisé ?) du CR du Congrès à la FNAREC à destination du SGEC des autres DEC n'ayant pas d'Association de retraités et qui sera joint au courrier envoyé par le président. (**AREC Anjou**)
- Prendre contact téléphoniquement avec les AREC qui semblent s'isoler, qui ne répondent pas aux diverses sollicitations... pour « prendre des nouvelles » comme l'a fait **l'AREC Anjou** avec les AREC 71, 42, 37,35 et comme s'est engagée à le faire **l'AREC 22** avec l'AREC 35 - Ille et Vilaine.
- A ce sujet une liste, grille, tableau doit être élaboré par **l'AREC 17** Charente Maritime.

➤ ***Fin de la séance : vers 19h***

Fait au Mans le 15 octobre 2013.

***Le secrétaire***  
André DESCOUSSE